

## Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Pré-Retraités CGT SAP 13. Syndicat des Activités Postales

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille -+++- Tel : 04.91.11 60.95 Fax : 04.91.02.69.69  
Courriel [retraites.cgtposte13@hotmail.fr](mailto:retraites.cgtposte13@hotmail.fr) Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

### Sommaire

Page : 1

Reclassés-Retraités

Retraités Pas vaches à lait

RECYCLAGE

Page : 2

ITT/Thomson n'auront pas...

Photo

Bon à savoir

Page : 3

Suppression des petites pièces ?

Mais, c'est bien sûr...

Fabrigoules 2013

Page : 4

Allo, non mais allo quoi !

L'Assurance des Postiers

Prochaine réunion: 11/06/13

### ADHERE

T'es pas syndiqué ?

Syndiques -toi !

T'es syndiqué ?

Syndique ton voisin !

Envoie Nom, prénom et adresse au siège du Syndicat (voir en-tête) et nous te ferons parvenir les formulaires nécessaires.



LES RETRAITÉ-E-S  
NE SONT PAS  
DES VACHES À LAIT

## RECLASSES - RETRAITES

### RECONSTITUTION DES NOS CARRIERES ET LE PAIEMENT DES SOMMES DÛES !

A deux reprises, en mai puis décembre 2008, le Conseil d'Etat a pointé les fautes de l'Etat et de La Poste et France Télécom concernant le non-respect du droit à la promotion pour les fonctionnaires ayant conservés lors de la réforme de 1990 le grade de reclassement.

En 2009, lors du vote de la loi sur la privatisation de La Poste, l'actuelle majorité gouvernementale (alors dans l'opposition), avait déposé un amendement visant à en finir avec l'injustice dont sont victimes ces personnels par l'accès à la promotion et à la reconstitution de leur carrière. Le 14 décembre 2009 le décret n°2009-1555 levait les quotas statutaires faisant obstacles à la promotion dans les corps de reclassement. Alors que La Poste et France Télécom ont toute latitude désormais pour mettre un terme à une injustice qui bloque depuis 20 ans des milliers d'agents dans leur carrière, ceux-ci se heurtent toujours à un refus de promouvoir l'ensemble des « reclassés », et à indemniser les nombreux retraités qui ont été exclus de la possibilité d'avancement dans leur grade.

Ces dernières années les initiatives et les actions revendicatives, souvent unitaires, se sont multipliées à travers tout le pays (pétitions, audiences, recours juridiques, etc...), elles ont permis d'arracher quelques avancées, comme le rétablissement à La Poste en 2010 des promotions par listes d'aptitude... Mais pour l'essentiel, les discriminations demeurent !

Il est temps que cela change !

Le jeudi 6 mai 2013 un rassemblement national se déroulera à partir de 10h devant le Sénat.

Des délégations représentant des associations et des organisations syndicales seront présentes pour interpellier les Sénateurs et les parlementaires sur la situation inique des « reclassés ».

JE LUTTE  
DES CLASSES

## RECYCLAGE – Les Allemands exportent.... ...leurs RETRAITÉS en Europe de l'Est et en Asie

De plus en plus de vieux Allemands malades sont envoyés dans des maisons de retraite et des centres de rééducation à l'étranger en raison de la hausse des prix et de la dégradation de la qualité des traitements en Allemagne. En 2011, environ 7 140 Allemands vivaient dans des maisons de retraite en Hongrie, 3 000 en République tchèque, et un peu plus de 600 en Slovaquie.

Un flux qualifié de "déportation inhumaine" par les organisations sociales mais qui réjouit les nombreux entrepreneurs à l'origine de nouvelles maisons de retraite dédiées à ce marché florissant.

**RECYCLEZ-LES ! Faites leur voir du pays qu'ils disaient !**

## ITT/Thomson n'auront pas...

### France Télécom doit entériner mardi lors de son assemblée générale son changement de nom pour

« Orange » - qu'il adoptait au 1er juillet comme bannière unique dans tous les pays où le groupe est présent, mais aussi afin de couper les ponts avec son passé.

France Télécom va en effet demander ses actionnaires de voter la transformation de sa dénomination sociale en « Orange », lors d'une assemblée générale extraordinaire, dernière étape d'un processus engagé de longue date.

Mais l'abandon de sa raison sociale historique est aussi un moyen de mettre à distance le passé administratif, pas si lointain, du groupe.

Si les PTT semblent loin aux clients d'aujourd'hui, l'opérateur historique emploie encore 60% de fonctionnaires sur les 100 000 collaborateurs du groupe en France. Ce pourcentage est toutefois amené à baisser fortement dans les prochaines années en raison des départs à la retraite de cette catégorie de personnel. Cette mue ne revient pas pour autant à jeter l'histoire du groupe aux orties, selon France Télécom qui assure vouloir garder les valeurs qui ont fait France Télécom. « Nous sommes fiers du passé de France Télécom et nous assumons nos racines et notre héritage », avait répondu un porte-parole interrogé par l'AFP lors de la présentation du projet aux organisations syndicales en février. Les syndicats (CFDT, CFE-CGC/Unsa, CFTC, CGT et SUD) demandent de leur côté aux salariés de se mobiliser en début d'après-midi devant le lieu où se tiendra l'Assemblée générale « pour redire que les emplois, les salaires et les investissements valent mieux que les dividendes ». Certains se demandent aussi si avec le changement de nom la direction espère ainsi faire oublier la crise sociale qui a secoué l'opérateur historique et redonner du lustre au cours de l'action dans un secteur secoué par un modèle économique en évolution.

Aucune contrainte réelle n'empêchera les médecins de continuer à pratiquer des dépassements», affirme la CGT, rappelant «qu'aucun plafond n'est fixé, aucun système de sanction efficace mis en place» (à propos de l'accord prétendument « historique » sur les dépassements d'honoraires qu'elle n'a pas signé).



### A part bien sûr.....

Sur les 13 milliards en frais de santé non remboursés en 2012 par l'Assurance maladie et restés à la charge des patients ou de leurs mutuelles, "plus de 7 milliards sont imputables aux seuls dépassements d'honoraires".

.....les professionnels de santé dits « libéraux » goinfrent sur nos malheurs.

## Sage précaution ...

...avant de perdre ou de vous faire voler votre Téléphone portable !

Sur le clavier de votre téléphone portable tapez ceci : « Étoile, dièse, zéro, six, dièse » «\*#06# »

Miracle : vous voyez instantanément apparaître le numéro de série de votre téléphone portable.

Ce code est unique. Inscrivez-le et conservez-le précieusement.

Si jamais on vole votre téléphone, appelez votre opérateur et donnez-lui ce code.

Votre téléphone pourra alors être complètement bloqué, même si le voleur change la carte SIM.

**Vous ne récupérez peut-être pas votre téléphone, mais vous êtes néanmoins assuré que le voleur ne pourra en aucun cas s'en servir... et que vous n'aurez pas de facture mirobolante à payer !**





## CONSOMMATEURS A VOS POCHEES ! Suppression des petites pièces ?

de Joannès

**P**as de fumée sans feu ! On le murmure sur certains médias privés. On nous avait déjà fait le coup avec les anciens francs ! Et les arrondis on sait quoi !!! Devinez à l'avantage de qui ? La baguette de pain +5 centimes, bref tout à l'avenant ! A part on nous claironnera encore des augmentations à 0,01%, Les tondues toujours les travailleurs, les retraités qui en souffrent le plus.

Tout cela se baigne dans une hypocrisie insensée déversée à doses homéopathiques pour que nos généreux consommateurs n'y voient que du feu !

On annonce gaillardement mille milliards dans les paradis fiscaux plus de 3000 comptes ouverts rien qu'en Europe (on connaît le nombre mais pas les noms ? Curieux non ?)

Ah ! Mais ne vous inquiétez pas

ILS jurent leurs grands Dieux qu'ILS vont tordre le coup à certains et bientôt ILS nous offriront, comme à nos aïeux ....de la brioche !!!

### Mais, c'est bien sûr...

On oublie toujours, quand on raisonne sur l'avenir des retraites, que le PIB progresse d'environ en moyenne de 1,6 % par an, en volume, et donc qu'il double, à monnaie constante, en 40 ans. C'est pourquoi nous avons pu multiplier par 4,5 les dépenses de pension depuis 1960. Pourquoi une information aussi déterminante est-elle censurée ? Parce que tout simplement un petit calcul facile, montrerait que ceux qui nous gouvernent, nous prennent pour des demeurés.

-En effet : si aujourd'hui 10 actifs produisent un gâteau de 100 et qu'ils ont à charge 4 retraités. C'est 14 personnes qui se partagent un gâteau de 100. Ainsi la part de chaque personne est de (100 : 14) soit 7,14.

- Si dans quarante ans, 10 actifs produisent un gâteau de 200 et qu'ils ont à charge 8 retraités. Ce seront 18 personnes qui se partageront un gâteau de 200. Ainsi la part de chaque personne sera de (200 : 18) soit 11,1.

### Et c'est limpide !

Il sera donc possible de financer des retraites au même niveau qu'avant leurs réformes à remonter le temps. De plus, la part de gâteau restante pour l'investissement et l'élévation du niveau de vie sera bien plus importante en 2040 (en monnaie constante)

## Fabregoules 2013 : cette année encore, on innove.

La CGT des retraités vous soutient  
Soutenez l'USR13 - CGT !



**Nombreux lots**  
Tirage à la fête de Fabregoules  
**Le 26 septembre 2013**  
le + du Syndicat CGT des Retraités La Poste13  
Renvoyez les souches dûment remplies avec votre règlement et participez au



**Tirage Spécial**  
La Poste CGT.13  
Vignette souscription: 2€  
Numéro: N° [redacted]

Les 2 vignettes que vous recevrez comme l'an dernier vous donnent droit cette année à un tirage supplémentaire, **le Tirage Spécial La Poste CGT.13** et la possibilité de gagner notre four Micro-onde !

Cette année la fête ouvrira le mercredi 25 sept sur l'exposition « Les Jours Heureux » consacré au Commémoration des 70 ans du Conseil national de la Résistance.

Le Programme officiel ne saurait tarder mais sachez que la « Fameuse Daube Gardianne » sera servie le jeudi 26 sous les frondaisons de Fabregoules

Et, ca fait plaisir à souligner, toujours au même tarif : **12 €uros le repas !**

USR13-CGT Fabregoules 26/09/2013

Section: \_\_\_\_\_  
Nom: \_\_\_\_\_ Numéro: N° \_\_\_\_\_



**«Allo, non mais allo quoi ! Tu l'as écrit ton article? »**



«Ce n'est pas sorcier d'aligner quatre mots et de me les envoyer ! Bon, mais ton article, il arrivera avant le 100ème des Post'Hier quand même ? »

**L'Assurance des Postiers et la Banque Postale : une mauvaise fable !**

Comme beaucoup de postiers j'avais adhéré il y a 5 ans à cette nouvelle assurance qui proposait des tarifs attractifs et une couverture correcte. Fin avril j'ai eu la désagréable surprise de recevoir une LR/AR m'informant de la résiliation de l'ensemble de mes contrats.

Aucun motif n'était précisé dans le courrier. Le même jour un courrier ordinaire émanant de la Banque Postale m'informait que le partenariat unissant le Groupe La Poste aux divers assureurs était rompu.

En conséquence tous les postiers étaient invités à s'assurer auprès de La Banque Postale IARD.

Le relevé d'information reçu quelques jours plus tard portait la mention "RESILIATION AMIABLE"

Munie de ce document je me suis rendu chez un assureur qui m'a fort gentiment ex-

pliqué qu'il refusait d'assurer toute personne ayant fait l'objet d'une résiliation. En effet être un "résilié amiable" signifie tout bonnement que vous êtes un assuré peu scrupuleux, réglant difficilement ses cotisations etc. .

Bref La Banque Postale entend développer sa branche assurance sur le dos des agents.

Ceci ne s'appelle-t-il de la vente forcée ?

Si vous êtes dans ce cas sachez qu'il faut adresser à votre tour une LR/AR à la compagnie "l'assurance des postiers" en exigeant un relevé d'information portant la mention « CESSATION D'ACTIVITE ».

Ainsi vous pourrez souscrire librement votre contrat auprès de la compagnie qui vous conviendra !

G.... Valérie

**C'EST LA DER**



**AVANT LA REPRISE DE SEPTEMBRE**

Comme chaque année, nous tenons à respecter la législation et nous appliquons STRICTEMENT le CODE du RETRAITE qui prévoit un « Congé annuel » de DEUX Mois en été !

La Réunion du 11 juin se terminera donc par un APERITIF-DINATOIRE (Prévoir 5 E env.)

Nous essayerons d'assurer les permanences du jeudi en Juillet et août (mais ne tapez pas sur les militants si le téléphone pleure !!!)

**RAPPEL:** Le Post'Hier a un petit frère : LE BLOG : <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>